

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 09 février 2023

Goulibeur, de nouveau labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » !

Après une première obtention en 2016, l'entreprise poitevine Goulibeur vient d'obtenir le renouvellement du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » pour une durée de 5 ans.

Implantée à Poitiers depuis 1976, Goulibeur propose ses spécialités culinaires dont le traditionnel Broyé du Poitou. Cette grande galette pure beurre, fabriquée selon la tradition se partage en toutes occasions, au rythme des saisons et des événements. Elle se distingue par un savoir-faire familial et un choix de matières premières locales.

Suite à la procédure de validation de l'Institut National des Métiers d'Art, le 03 janvier 2023, la Maison Goulibeur s'est ainsi vu attribuer le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV), par la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine. Le fabricant Made in Poitou fait partie des 1 400 entreprises françaises portant ce gage de savoir-faire exceptionnel et de modernité.

Créé en 2005, le label EPV est rattaché au ministère de l'Économie et des Finances. Marque de reconnaissance de l'État, il est le seul label d'État décerné à une entreprise pour l'ensemble de son activité, et garantissant l'excellence de ses savoir-faire.

Attribué pour une période de cinq ans, les maisons labellisées « Entreprises du patrimoine Vivant » se caractérisent par :

- la détention d'un patrimoine économique spécifique
- la détention d'un savoir-faire rare reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité
- l'implantation géographique, la notoriété de l'entreprise ou l'exercice d'une démarche de responsabilité sociétale

Véritable réseau d'excellence, cette distinction offre aux entreprises labellisées une visibilité nationale et internationale ainsi que de nombreux avantages de développement économique. Des aménagements fiscaux aident à la transmission des savoir-faire entre les générations, tandis que des partenariats améliorent le financement de projets de croissance dans les entreprises.

Grâce à sa valorisation des savoir-faire rares, traditionnels ou très innovants, le label EPV permet de renforcer efficacement l'attractivité commerciale des entreprises emblématiques de l'excellence française.

Contact presse
**Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers